

Accord de l'Ouest

Mlle Carney: Visiblement, monsieur le Président, le député n'a pas eu l'occasion de lire l'Accord de l'Ouest.

M. Dingwall: Je viens de le recevoir.

Mlle Carney: Je me suis efforcée d'en mettre des exemplaires à la disposition des députés; on pourra les obtenir tout à l'heure. Quoi qu'il en soit, j'en profite pour dire que le but de l'Accord de l'Ouest est de créer des emplois pour compenser ceux qui ont été perdus à cause du Programme énergétique national. Le député est le porte-parole d'un parti qui a fait perdre 250,000 emplois à l'ouest du Canada.

M. Dingwall: Essayez de vous dépasser. Soyez gentille, pour une fois, et répondez à la question.

Mlle Carney: Le député ne semble pas vouloir que je lui réponde. S'il veut vraiment une réponse, je vais continuer.

M. Dingwall: Donnez-nous une réponse.

Mlle Carney: D'après nos estimations, cet accord permettra de créer entre 100,000 et 300,000 emplois. C'est sa raison d'être. Il est possible de créer des emplois très rapidement dans le secteur énergétique. C'est ce qui se passait avant l'entrée en vigueur du PEN.

Pour répondre à la question du député, je dirai que l'ensemble de l'accord a été conçu pour maximiser les retombées économiques et créer des emplois en touchant le moins possible à l'assiette fiscale du gouvernement dans les premières années. C'est ainsi que la perte des recettes dans les deux premières années sera de l'ordre de 300 à 500 millions par an. Avec le ministre des Finances (M. Wilson), nous avons estimé que ce montant serait largement compensé par les recettes supplémentaires provenant de l'impôt sur les sociétés et des impôts que paieront les gens qui auront trouvé du travail.

Un des collègues du député a prétendu que les sociétés pétrolières ne payaient pas d'impôts. En fait, elles versent environ 2.6 milliards de dollars d'impôts chaque année. Nous pensons pouvoir récupérer plus que ce que nous perdrons avec la TRPG dans les premières années, en attendant de pouvoir commencer à éponger le déficit que le gouvernement libéral a infligé aux Canadiens.

Quant aux subventions du PEP, un député de Nouvelle-Écosse aurait du mal à causer plus de tort à sa province qu'en affirmant que nous allons les éliminer. Nous avons dit au premier ministre de la Nouvelle-Écosse, au ministre de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse et à tout le monde dans les Maritimes, sauf peut-être au député, que nous tiendrons tous les engagements contractés en vertu du PEP. Tous les accords d'exploration existants seront honorés. Il en coûtera environ 3 milliards de dollars au gouvernement dans les deux ou trois prochaines années. Comme je l'ai expliqué dans mon discours, nous avons pris cette décision pour assurer des conditions de travail stables aux entreprises qui ont des forages en cours. Nous avons même amélioré leur situation par les mesures d'encouragement supplémentaires que j'ai annoncées aujourd'hui.

En ce qui concerne les provinces productrices et leurs redevances, je signale que contrairement à son parti, mon parti respecte la Constitution du Canada. La Constitution précise bien que les redevances sont la prérogative des provinces. Tout ce que les provinces nous ont promis, c'est que tous les bénéfices seront affectés aux entreprises de ce secteur qui

devront à leur tour réinvestir cet argent. Il faudra que les provinces fassent les rajustements nécessaires. Je signale que la Saskatchewan a déjà décidé de supprimer les redevances; c'est un vif succès; cela a stimulé le forage et la prospection dans la province. Ce que nous en retirerons tous les deux, c'est une intensification de l'activité économique, un plus grand nombre d'emplois pour les Canadiens et des recettes supplémentaires pour les provinces et pour le Trésor fédéral.

M. Riis: Monsieur le Président, il me reste une seule question à poser à la ministre. A la page 5 de sa déclaration, elle parle de supprimer la taxe sur les recettes pétrolières et gazières et elle dit que des projets ambitieux comme la construction d'un pipeline sur l'île de Vancouver pourront attirer les énormes capitaux nécessaires. Au début de la semaine, le premier ministre de la Colombie-Britannique disait que la province est prête à construire ce pipe-line si le gouvernement fédéral s'engage à donner son appui au projet et à offrir des subventions en capital garanties. Cela signifie-t-il que le gouvernement fédéral cesse d'offrir des subventions ou de faire une autre contribution financière à la province pour lui permettre de construire ce pipe-line ou la ministre laisse-t-elle au secteur privé et aux marchés financiers ordinaires le soin de financer l'entreprise?

Mlle Carney: Non, monsieur le Président.

M. MacLellan: Monsieur le Président, je sais que les redevances sont provinciales mais je le demande en toute sincérité parce que c'est important à mon sens. La ministre sait que les redevances perçues par les provinces de l'ouest du Canada préoccupent les entreprises de ce secteur. Je sais qu'elle n'a pas le droit de réduire le montant des redevances mais la question s'est posée et la ministre doit bien admettre que les redevances sont trop élevées. Le gouvernement de l'Alberta s'est-il engagé à réduire ces redevances maintenant qu'il est arrivé à ses fins, c'est-à-dire à faire supprimer la taxe sur les recettes pétrolières et gazières.

Mlle Carney: Monsieur le Président, j'ai déjà expliqué que le gouvernement fédéral n'intervient pas au sujet des redevances. Je suis sûre que le gouvernement de l'Alberta fera les rajustements nécessaires à l'initiative des entreprises de ce secteur. Je n'ai pas à m'en prendre aux gouvernements provinciaux, comme l'a fait son parti, à propos des redevances. L'industrie est certainement prête à le faire. En fait, j'ai veillé à ce que les impôts fédéraux ne soient pas remplacés par des impôts provinciaux. Tous les avantages doivent être transmis au secteur pétrolier par l'entremise des Trésors provinciaux, puis réinvestis dans des emplois, et les quatre provinces ont pris un engagement en ce sens.

M. Waddell: Monsieur le Président, d'après le Service Dow Jones, la demande mondiale de pétrole semble se diriger vers un nouveau ralentissement après avoir repris en 1984. Comme le prix du pétrole est à la baisse et que les subventions accordées dans le cadre du Programme d'encouragement du secteur pétrolier vont être supprimées, la ministre peut-elle me dire si elle va s'excuser auprès du premier ministre Brian Peckford de l'avoir abandonné, maintenant que la mise en valeur d'Hibernia présente beaucoup moins d'intérêt? Ce projet sera retardé. Ou encore, au lieu de lui présenter ses excuses, va-t-elle offrir aux Terre-Neuviens une aide concrète pour la mise en valeur